RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des affaires législatives présente son neuvième rapport :

Réunion:

Le Comité s'est réuni le 28 juillet 2021, à 13 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Question à l'étude :

La renomination aux postes de commissaire aux conflits d'intérêts et d'arbitre en matière d'accès à l'information et de protection de la vie privée.

Composition du Comité :

Conformément à l'ordre sessionnel que l'Assemblée a adopté le 7 octobre 2020 et qu'elle a modifié le 19 novembre 2020, le 3 décembre 2020 et le 18 mai 2021, l'application du paragraphe 83(2) du *Règlement* est suspendue pour la réunion du 28 juillet 2021 et la composition du Comité passe à six députés (quatre députés du gouvernement et deux députés de l'opposition officielle).

- M^{me} FONTAINE;
- M. le *ministre* GOERTZEN;
- M. ISLEIFSON;
- M^{me} MARCELINO;
- M. SMITH (Lagimodière);
- M. TEITSMA.

Le Comité a élu :

- M. SMITH (Lagimodière) à la présidence;
- M. TEITSMA à la vice-présidence.

Motions:

Le Comité a adopté les motions qui suivent :

- Il est proposé que le Comité permanent des affaires législatives recommande au président du Conseil exécutif la renomination de M. Jeffrey Schnoor aux postes de commissaire aux conflits d'intérêts et d'arbitre en matière d'accès à l'information et de la protection de la vie privée pour un mandat d'au plus trois ans à compter de la date de son entrée en fonction.
- Il est proposé que le Comité autorise le président du Comité à annoncer la nomination du commissaire aux conflits d'intérêts et d'arbitre en matière d'accès à l'information et de protection de la vie privée à la présidente de l'Assemblée législative une fois l'offre acceptée ainsi qu'à demander à la présidente d'informer les députés par écrit de cette nomination avant la présentation du rapport du comité à l'Assemblée.

	Le président,
Rapport présenté par :	
	M. SMITH